

L'INFOLETTRE

de la Mairie



Horaires

Lundi : 14h00 à 17h00

Mardi au vendredi : 9h00 à 12h00

Tél : 03 86 35 09 76

contact@venizy.fr - site : venizy.fr

Agence postale- bibliothèque

du lundi au vendredi : 16h00 à 18h30



— RENTRÉE 2025 —

ÉCOLE

Cette année encore, le RPI a échappé à une fermeture de classe mais les perspectives ne sont guère favorables pour les années à venir.

Les effectifs de rentrée s'établissent comme suit :

À Champlost :

- Maternelle : PS / MS = 19

- Primaire : CM1 / CM2 = 19

À Venizy :

- Maternelle : GS = 18

- Primaire : CP = 12

CE1 = 12

CE2 / CM1 = 18

Discipline et règlement intérieur :

Le personnel qui a la charge des enfants pendant les temps périscolaires (*cantine, moments de détente...*) a regretté, l'an passé, une détérioration sensible des comportements de certains élèves placés sous sa surveillance. (*insultes, refus d'obéissance, violences...*). Cette situation est totalement inadmissible.

Le règlement intérieur devra être lu, approuvé et signé par les parents en début d'année scolaire. Si, par le passé, il était coutumier de voir son application empreinte de certaines tolérances, le conseil municipal et les équipes éducatives ont, désormais, la ferme intention d'être intransigeants quant aux sanctions prévues dans ce règlement en cas de comportement déviant. Nous rappelons qu'après plusieurs avertissements effectués auprès des familles, des exclusions temporaires ou définitives de la cantine peuvent être prononcées sur décision de Monsieur le Maire.

CIVISME

Trottoirs

Les riverains sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété (désherbage réalisé par binage ou arrachage)

Élagage

Élaguer ou couper régulièrement les plantations à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

ÉGLISE

Ensemble, sauvons l'abside de Notre-Dame de Venizy !

Un patrimoine à préserver, une mobilisation qui porte ses fruits !

Notre église Notre-Dame, joyau du patrimoine local et lieu de mémoire collective, a besoin de nous. Depuis plusieurs mois, nous nous mobilisons pour restaurer son abside, menacée par le temps. Grâce à votre générosité, ce projet avance à grands pas... mais nous avons encore besoin de vous pour franchir la ligne d'arrivée !

Où en sommes-nous ?

- *Objectif total des travaux : 104 653 € HT.*
- *Montant déjà collecté : 21 470 € (merci aux 20 donateurs !).*
- *Prochaine étape clé : Atteindre 24 000 € de dons pour débloquer une subvention de 12 000 € de la Région Bourgogne-Franche-Comté (grâce à notre partenariat avec la Fondation du Patrimoine).*
- *Il nous manque seulement 2 530 € pour y parvenir*

Pourquoi chaque don compte ?

1. *Effet levier garanti : La Fondation du Patrimoine abonde nos dons à hauteur de 20% (soit +4 294 € si nous atteignons 24 000 €). Exemple : Un don de 50 € devient 60 € grâce à cet abondement !*
2. *Même si nous dépassons cet objectif, la Fondation du Patrimoine abonde de 20%*

3. Un cercle vertueux :

- 24 000 € de dons = 12 000 € de la Région + 4 800 € de la Fondation
- = 40 800 € injectés dans les travaux !
- Votre contribution est plus que doublée par ces dispositifs.

4. Un patrimoine pour les générations futures : L'abside, avec ses vitraux et ses peintures du XVIII^e siècle, est un témoignage unique de notre histoire. Sa restauration permettra de :

- Préserver ce lieu chargé de symboles.
- Valoriser notre commune (tourisme, événements culturels).
- Transmettre ce patrimoine aux Veniziens de demain.

Comment participer ?

- En ligne : www.fondation-patrimoine.org/103228
- Par chèque : À l'ordre de la Fondation du Patrimoine, à déposer en mairie (libellé : "Restauration abside Venizy").

Un grand merci... et un appel à l'action !

Grâce à vous, nous avons déjà parcouru 80 % du chemin vers notre premier palier. 2 530 € supplémentaires, et nous débloquons des fonds majeurs !

- 10 € = 1 pierre restaurée.
- 50 € = 1 m² de jointoiement sauvé.
- 100 € = 1 peinture préservée pour 50 ans.

Soyons fiers de notre patrimoine : faisons de Venizy un exemple de mobilisation citoyenne !

Plus d'infos : 03 86 35 09 76 / mairie-venizy@orange.fr

Ou www.fondation-patrimoine.org/103228

TRAVAUX

Inventaire des travaux réalisés ces 10 dernières années 2014 à 2024

De nombreux travaux et aménagements ont été réalisés sur la commune afin d'assurer le bon fonctionnement des services, de maintenir les infrastructures et de préserver le patrimoine local. Le montant global des investissements s'élève à environ 5 millions d'euros, financés grâce aux subventions de l'Europe (FEDER et FEADER) l'Agence de l'Eau Seine Normandie, de l'État (DETR), de la Région, du Département, de la Communauté de communes CCSA ainsi qu'à l'autofinancement communal.

Eau et assainissement

Un chantier majeur d'assainissement des eaux usées de 3 millions d'euros couvre le bourg de Venizy Vigny et Cuchot). Pour le réseau d'eau potable, les travaux, estimés à 630 000 €, ont permis de diminuer la consommation d'eau déclarée de 180 000 m³ à 75 000 m³. L'installation d'un système de traitement de l'H₂S et la construction d'un édicule au nouveau cimetière ont amélioré la qualité du réseau. Les supprimeurs de plusieurs secteurs (Montelard, Fourneaux, Montmain) ont été remplacés par des pompes modulantes à faible consommation.

Bâtiments communaux

Un bâtiment technique (130 000 €) a été construit pour les employés municipaux.

La Maison de la Culture a été rénovée (135 000 €) : isolation, sanitaires accessibles, scène, écran et vidéoprojecteur. D'autres aménagements ont été réalisés : création d'une salle associative, rénovation de la salle du conseil, modernisation de la cantine et des écoles, travaux sur la bibliothèque, le bureau de poste, la salle de sport et divers locaux (30 000 €). Des opérations d'accessibilité pour handicapés (**Ad'Apt**) et d'isolation ont été effectuées. Pour une valeur de 45 000 €

Patrimoine et espaces publics

Des interventions ont été menées sur **l'église Notre-Dame** (réparation des cloches, déplacement de grilles, remplacement de marches, consolidation de murs).

Le marché des 4 Saisons a été acquis et rénové. La vente de l'école des Fourneaux a dégagé 70 000 € pour d'autres travaux. Les espaces publics (*cimetière, rues, carrefours*) ont été entretenus et fleuris par les services municipaux.

Environnement et forêt

La commune a engagé une reforestation avec l'ONF (50 000 €) et la création d'une route forestière (207 000 €). Des actions de renaturation du Créanton et des **zones humides** ont été entreprises, et des jardins partagés ont été installés. L'entretien du grand cimetière a été adapté pour limiter l'usage de produits phytosanitaires.

Équipements et vie locale

Les équipements de loisirs incluent deux boulodromes et un parking pour la Maison de la Culture. Des décorations de Noël, concerts et événements culturels ont été organisés.

Le Centre de Première Intervention (CPI) a bénéficié de l'acquisition d'un nouveau camion (30 000 €), de la création de bureaux et de vestiaires séparés pour les femmes volontaires, ainsi que l'installation de deux bâches de 10 m³ à la Maison de la Culture et aux Fourneaux pour le service incendie et création d'une **école de musique** appartenant à la communauté de communes Serein Armance.

Voirie

Un programme de rénovation des routes communales est réalisé chaque année en partenariat avec la communauté de communes Serein Armanche (CCSA), pour une longueur totale de 10 km rénovés.

Le carrefour du Trianon a également été réaménagé pour un montant de 147 000 €.

Transition énergétique et numérique

Des chaufferies au bois déchiqueté (502 000 €) et un bûcher (106 000 €) ont été installés pour chauffer Mairie écoles presbytère Diapason et Maison de la Culture.

L'**éclairage public** a été remplacé par des **LED** modulables (247 000 €), réduisant la consommation d'électricité. Un site internet, l'application Panneau Pocket et la fibre optique sont désormais disponibles sur l'ensemble du territoire.

Matériels et équipements divers

Des véhicules, outillages, mobiliers pour la Maison de la Culture et tableaux numériques pour les écoles ont été acquis pour améliorer le fonctionnement des services communaux.

RÉCURRENT

Nouveaux habitants

N'hésitez pas à venir prendre contact avec la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Recensement militaire

Les jeunes filles et les jeunes garçons, doivent se faire recenser à la mairie dans les trois mois suivant leur seizième anniversaire.

ANIMATIONS

Plusieurs animations sont proposées en cette fin d'été.

Marché d'automne

Avec l'arrivée de nouveaux produits (notamment fruits et légumes) le marché du mercredi a retrouvé un peu de vigueur. Une édition « spéciale automne » se déroulera le 17 septembre prochain.



3ème édition des « Tacots de Venizy »

Sur les pentes du Montelard, descente burlesque de caisses à savon.

